

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrique BENTLEY	Type S 2	Modèle année 1960	Bordereau-type N° 3 0 3 0
Caractéristiques				
		Carburant: essence	Nombre de cylindres: 8	
Constructeur du châssis	BENTLEY Motors Ltd. Crewe (GB)			
N° du châssis frappé	à droite, s/face sup. longeron, vers attache arrière du moteur			
N° du moteur frappé	à l'arrière, au centre, sur carter moteur			
Type du moteur	V-8 - 90° - av. soupapes en tête, 2 carburateurs			
Position du mot.	avant Frein-moteur			
Cylindrée	6'230 cm³	Frein de remorque	Dimensions ext. en mm:	
Temps	4	Transmission	automatique **)	Longueur
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant:	4 **)	Crochet de rem.
Entraînement	s.roues AR.	Vitesse en 1 ^{re}	Vole avant	1'485
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	180	Vole arrière
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel	Diam. de braq.	13,45/13,15
Frein à pied	hydraulique, à expansion int., à double circuit, assisté double			comm.méc.s.roues AR
Frein à main	mécanique, à expansion interne, à câble, sur roues arrière			
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.
A vide	990	1'050	2'040	Dimension
Charge utile	95	255	350	Charge pneu
Total	1'085	1'305	2'390	
Gar. de fabr.				
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes	4
Direction: position	à gauche - assistée hydraul.		Marque du moteur	BENTLEY
Alésage	104		Course	91,5
Forme de la carrosserie	Limousine			
Nombre de places: total	5	(avant 2	milleu arr. 3)
Siège arrière	Side-car			
				Places debout

Phares: marque	2/ LUCAS 700 NL Le Mans 24	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. témoins optique et acoustique
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV= s. ailes (bl.) +	AR= au-dessus feux AR (or.)
Feux de position	2/ dans phares	+)	Essuie-glace 2/ électr. (2 vit.) av. lave-glace
Phare brouillard	2/ séparés sous les phares	+)	Avertisseur 2/ électr. (2 tons) av. interrupteur
Feux arrières	+)	2/ au-dessous feux stop/clign.	Rétroviseur 1/ à l'int. au centre en bas
Réflecteurs	2/ sép. sous les feux AR	Indicateur de vitesse	1/ av. échelle km/h
Feu stop	2/ comb. av. clignot.	+)	Figurine de radiateur
Eclairage N° de contrôle	1/ pr. pl. oblongue seulement		Emblème de fabrique se plaçant sur le couvercle du radiateur
Phare marche arrière	2/ sur poignée de coffre		non admis en Suisse.
Équipement électrique	12	Volts	
Mesure du bruit	83	dB	à 4'200 t/min.

Observations et exceptions

- *) No du moteur: Le numéro frappé à l'avant à droite ne doit pas être pris en considération.
- **) Transmission: Embrayage hydraulique avec boîte à 4 vitesses à trains épicycloïdaux; verrouillage sur position "R" après avoir coupé le contact.
- +) Équipement: L'équipement d'origine ne correspond pas aux prescriptions. Il est modifié comme suit:
 - Avant: Feux de position: Sur les ailes, surface plage éclairante insuffisante. Sont déplacés dans les phares.
Clignoteurs: Combinés avec phares brouillard, non admis. Sont déplacés sur les ailes à la place des feux de position.
 - Arrière: Feux stop: Sont combinés avec les clignoteurs (or.)

Lieu et date de l'expertise-type Genève, le 13.11.59

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrique BENTLEY	Type S 2	Modèle année 1960	Bordereau-type N° 3 030			
Caractéristiques							
		Carburant	essence	Nombre de cylindres 8			
Constructeur du châssis	BENTLEY Motors Ltd. Crewe (GB)						
N° du châssis frappé	à droite, s/face sup. longeron, vers attache arrière du moteur						
N° du moteur frappé	à l'arrière, au centre, sur carter moteur						
Type du moteur	V-8 - 90° - av. soupapes en tête, 2 carburateurs						
Position du mot. avant	Frein-moteur						
Cylindrée	6'230 cm³	Frein de remorque	Dimensions ext. en mm				
Temps	4	Transmission	automatique **)	Longueur 5'378			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	4 **)	Crochet de rem.			
Entraînement	s. roues AR	Vitesse en 1 ^{re}	Voie avant	1'485			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	180	Voie arrière 1'524			
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel	Diam. de braq.	13,45/13,15			
Frein à pied	hydraulique, à expansion int., à double circuit, assisté double			comm. méc. s. roues AR			
Frein à main	mécanique, à expansion interne, à câble, sur roues arrière						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	990	1'050	2'040	Dimension	8.20-15	8.20-15	Longueur
Charge utile	95	255	350	Charge pneu	865	865	Largeur
Total	1'085	1'305	2'390		6 Ply	6 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.							Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes	4		Porte à faux arr.	
Direction: position	à gauche - assistée hydraul.		Marque du moteur	BENTLEY		C.V. frein	
Alésage	104		Course	91,5		C.V. Impôts 31,67	
Forme de la carrosserie	Limousine						
Nombre de places: total	5		(avant 2	milieu	arr. 3) Places debout	
Siège arrière	Side-car						

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

| | | | |
|--------------------------|-------------------------------|--------------------------------|---|
| Phares: marque | 2/ LUCAS 700 NL Le Mans 24 | Indicateurs de direction | 4/ clignoteurs av. témoins
optique et acoustique |
| Feux de croisement | 2/ Bilux asymétriques | AV= s. ailes (bl.) + | AR= au-dessus feux AR (or.) |
| Feux de position | 2/ dans phares | +) | Essuie-glace 2/ électr. (2 vit.) av. lave-glace |
| Phare brouillard | 2/ séparés sous les phares | +) | Avertisseur 2/ électr. (2 tons) av. interrupteur |
| Feux arrières | +) | 2/ au-dessous feux stop/clign. | Rétroviseur 1/ à l'int. au centre en bas |
| Réflecteurs | 2/ sép. sous les feux AR | Indicateur de vitesse | 1/ av. échelle km/h |
| Feu stop | 2/ comb. av. clignot. | +) | Figurine de radiateur |
| Eclairage N° de contrôle | 1/ pr. pl. oblongue seulement | | Emblème de fabrique se plaçant
sur le couvercle du radiateur |
| Phare marche arrière | 2/ sur poignée de coffre | | non admis en Suisse. |
| Equipement électrique | 12 | Volts | |
| Mesure du bruit | 83 | dB | à 4'200 t/min. |

Observations et exceptions

- *) No du moteur: Le numéro frappé à l'avant à droite ne doit pas être pris en considération.
- **) Transmission: Embrayage hydraulique avec boîte à 4 vitesses à trains épicycloïdaux; verrouillage sur position "R" après avoir coupé le contact.
- +) Equipement: L'équipement d'origine ne correspond pas aux prescriptions. Il est modifié comme suit:
 - Avant: Feux de position: Sur les ailes, surface plage éclairante insuffisante. Sont déplacés dans les phares.
Clignoteurs: Combinés avec phares brouillard, non admis. Sont déplacés sur les ailes à la place des feux de position.
 - Arrière: Feux stop: Sont combinés avec les clignoteurs (or.)

Lieu et date de l'expertise-type Genève, le 13.11.59

La Commission d'expertise-type